Association pour le développement et l'aménagement du 13e arrondissement de Paris

Ada 13 Lettre

Numéro 53 | Juin 2025

Édito

Depuis quelques années, notre président Pierre Deblock souhaitait être remplacé à ce poste. Nous faisions la sourde oreille, nous reposant sur son esprit d'analyse, son expérience technique, ses talents de négociation, la qualité de ses relations avec les autres associations et les élus de l'arrondissement, l'efficacité avec laquelle il venait à bout des tâches administratives et financières. Nous lui devons « Le treizième que j'aime », 87 textes réunis dans le cadre d'un concours d'écriture qui est maintenant offert par la mairie aux nouveaux mariés et lors des cérémonies de naturalisation. Il lui a fallu un pénible accident de santé entrainant son hospitalisation pendant plusieurs semaines pour que nous réagissions. Après quelques mois de flottement, la petite équipe qui l'entourait chaque mardi à la permanence s'est ressaisie. Nous le remercions chaleureusement pour son travail tout au long de cette décennie, et nous sommes heureux qu'il soit toujours au conseil d'administration.

Photo : Bernard Royole-Degieux

Le bureau élargi d'ADA13 en pleine discussion

Le nouveau bureau, mis en place à la suite de notre AG 2025 comprend 7 personnes (4 femmes et 3 hommes). Il a été constitué en faisant le constat qu'il était indispensable de continuer de travailler de manière collégiale, en rappelant qu'Ada 13 a forgé sa réputation sur ses actions militantes. D'ores et déjà plusieurs groupes de travail ont été mis en place dans le but de faire des propositions d'action dans les semaines et mois à venir : nouvel appel aux habitants du 13e sur la façon dont ils voient notre arrondissement ; relations avec nos voisines Gentilly, Le Kremlin-Bicêtre et Ivry-sur-Seine ; l'architecture du 13e etc.

Mais l'avenir de l'association dépend avant tout de vous, de votre soutien, de votre adhésion, de votre engagement, de votre participation dans les conseils de quartier ou encore de vos remontées d'informations sur les problèmes d'aménagement de votre quartier.

On vous attend donc à notre permanence du mardi matin au local, 5 av. de la Sœur-Rosalie.

Le Bureau

SOMMAIRE

- *Édito*
- *Assemblée générale 2025*
- *Reunion du 15 mai 2025 au totem : les enjeux du nouveau PLU parisien...*
- *Réhabilitation de la résidence HBM de la porte de Vitry – Bien vieillir chez soi*
- *C'est plutôt bien d'habiter là !*
- *Street Art*
- *Chronique du petit patrimoine*
- *La BnF – François-Mitterrand célèbre ses 30 ans*
- *Cabinet de curiosités*
- *Hôpital de la Cité Universitaire : garantir sa pérennité !*
- *Exposition - À ne pas manquer*
- *Vient de paraître*

Assemblée générale 2025

Ada13 a tenu son assemblée générale le samedi 26 avril 2025 au Digital Village, 21, rue Albert Bayet devant 38 membres présents, représentés ou excusés.

En introduction, nous avons demandé à Muriel Martin-Dupray, membre d'Ada 13 et de France Nature Environnement, de nous exposer les impacts écologiques, urbanistiques, et sociaux des projets de restauration écologique des rus et à Yves Contassot, membre du conseil d'administration d'Ada 13 et de France Nature Environnement, de nous rappeler les projets de réapparition de la Bièvre dans Paris.

Puis, dans le rapport d'activité, nous avons insisté sur les actions entreprises pour célébrer le soixantième anniversaire de l'association. Dans cette perspective, nous avons réalisé un document rassemblant le Florilège d'articles parus dans la Lettre d'Ada 13 au cours des dix dernières années, explorant ainsi les nouveaux champs d'intérêts qui se sont ouverts depuis le colloque du cinquantenaire de l'association.

Nous avons entrepris un recensement des petits éléments d'architecture à vocation historique, décorative, fonctionnelle ou de signal (puits, fontaines, frontons, marquises, clochetons, bornes, portails, ferronneries, sculptures, mosaïques, enseignes publicitaires, etc.), témoins de l'histoire locale, sociale et industrielle de l'arrondissement, en liaison avec l'Observatoire du petit patrimoine lancé par la ville de Paris.

Nous travaillons à la refonte et à l'actualisation de notre Abécédaire de l'urbanisme parisien paru en 2016 pour tenir compte du plan local d'urbanisme bioclimatique adopté par la ville de Paris en novembre 2024. Ce document paraîtra au cours du second semestre 2025.

Toutes ces activités se traduisent par une augmentation importance de nos dépenses. L'exercice 2024 s'est soldé par un déficit qui a nécessité une reprise sur provisions de 1 544 €. Pour financer les nombreuses actions et projets 2025, notamment pour réaliser et diffuser notre Lettre et le nouvel Abécédaire, une demande de subvention a été présentée à la Ville de Paris pour un montant de 12 000 € et nous prévoyons une utilisation de fonds propres pour un montant de 8 000 €.

Nous avons rappelé nos projets pour 2025-2026 : réunion publique dans l'amphithéâtre du Totem, place Nationale, sur les enjeux du plan local d'urbanisme bioclimatique parisien ; lancement d'une deuxième édition du document « le Treizième que j'aime » réalisé en 2018 et d'un concours multimédia documentant la vie dans le 13ème ; organisation de balades à thèmes.

Enfin, nous avons renouvelé notre **conseil d'administration** composé dorénavant de Francis COMBROUZE, Yves CONTASSOT, Gilles DAVID, Joseph DOUBLIER, Geneviève DEBLOCK-PERRET, Pierre DEBLOCK, Daniel FRIEDMAN, Marie-Françoise GRIBET, Elisabeth KAHN, Emmanuel LEGUY, Catherine MARIN, Marie-Stéphane PRUGNE, Bernard ROYOLE-DEGIEUX, Martine RIGOIR, Chantal RIOU, Françoise SAMAIN.

Le nouveau conseil d'administration s'est réuni le 13 mai 2025 pour élire **le Bureau** :

- Président : Gilles DAVID,
- Vice-présidents : Francis COMBROUZE et Elisabeth KAHN,
- Secrétaire générale : Françoise SAMAIN, secrétaire générale-adjointe : Martine RIGOIR,
- Trésorière : Catherine MARIN, trésorier-adjoint : Bernard ROYOLE-DEGIEUX,

REUNION DU 15 MAI 2025 AU TOTEM : LES ENJEUX DU NOUVEAU PLU PARISIEN…

Une soixantaine de participants ont échangé autour d'une question ardue posée par Ada 13. Le nouveau plan local d'urbanisme bioclimatique parisien est-il à la hauteur des enjeux et défis du changement climatique ? Trois exposés ont présenté les données du problème, les solutions possibles.

Sophie Szopa, chercheuse au Laboratoire des sciences du climat et de l'environnement, situe les niveaux de réchauffement climatique ressortant des travaux du groupe international d'experts climat (GIEC), dont elle est l'une des contributrices. L'hypothèse de + 4 °C à la fin du siècle pour la France correspond à la trajectoire pénalisante retenue par le plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC 3). S'agissant d'un phénomène global causé par l'accumulation des gaz à effet de serre, le réchauffement a des conséquences locales dépendant de facteurs multiples. Ainsi les efforts de réduction des émissions doivent obligatoirement s'accompagner d'actions d'adaptation. Dans les métropoles où vivra une part croissante de la population mondiale, l'augmentation des phénomènes météo intenses se traduirait par un ensemble de défis à relever.

Intensité et fréquence des épisodes caniculaires, renforcés par les îlots de chaleur urbain, à l'origine de la mission « Paris à 50 °C » et ses recommandations. Fortes précipitations sur un temps court conduisant à des ruissellements élevés sur des sols très artificialisés. Ces épisodes peuvent se cumuler avec les crues plus lentes des bassins fluviaux et de leurs affluents, à l'origine de l'exercice parisien de préparation à la crue de la Seine à une hauteur voisine de celle de 1910. Enfin des épisodes longs de sécheresse, à des latitudes remontant un peu plus au nord, conduisent des agglomérations à se soucier de la gestion quantitative des ressources en eau et à prévenir les risques d'incendie des massifs forestiers du nord-est de la France.

Charles Antoine Depardon, directeur de la Foncière Logement Abordable de la Ville de Paris, rappelle que le nouveau plan local d'urbanisme « bioclimatique » (PLUb), adopté fin 2024 à l'issue de diagnostics approfondis de l'APUR, a donné lieu à de multiples travaux de concertation. Il confesse avoir participé à 97 réunions publiques sur ce PLUb lorsqu'il était au cabinet de l'adjointe à l'urbanisme de la mairie de Paris. Les deux exigences climatiques « Réduire l'empreinte carbone », « Adapter la Ville », figurent au centre des dispositions du PLUb avec le besoin d'augmenter la mixité fonctionnelle et sociale de la Ville. Les 7 orientations d'aménagement et de programmation (OAP) deviennent les oriflammes du nouvel urbanisme.

- Biodiversité et Adaptation ;
- Construction Neuve ;
- Héritage-Transformation-Réhabilitation ;
- Espace public ;
- Quartier du 1/4 d'heure ;
- Liens métropolitains ;
- Santé publique et environnementale.

Ce PLUb est celui de la Transformation du bâti et des espaces existants, alors que le PLU de 2006 et ses révisions avaient été qualifiés de PLU de la Construction. En effet en 50 ans, Paris compte 170 000 logements en plus, 425 000 habitants en moins. La Ville abrite 2,1 millions d'habitants (2,9 en 1921) et 1,8 million d'emplois sur ses 100 km2, au sein d'une Métropole du Grand Paris de 6 millions, huit fois plus étendue.

Photo : Bernard Royole-Degieux

La végétalisation doit s'imposer à toutes les échelles. Dans les espaces publics des rues ou places, dans les écoles, dans les 77 000 parcelles avec des milliers d'espaces verts protégés à maintenir ou créer dans les parties communes, et sur les toitures et façades lors des réhabilitations du bâti. Ce faisant, on limite l'effet de ruissellement et l'effet de chaleur. Il fau-

drait passer de 27 % à 40 % du territoire désimperméabilisé et garantir un espace vert public à cinq minutes de marche.

Pour le logement à prix accessible, les outils du PLUb sont nombreux. 850 emplacements réservés au logement social. Zonages avec obligations adaptées, - 10 % de logements sociaux, 10 à 30 %, + de 30 % (13, 19, 20ème). Réduction de l'offre de bureaux dans le centre et l'ouest parisien au profit du logement. Interdiction de nouveaux meublés de tourisme dans plus de la moitié du territoire. Lutte contre la vacance par le recours accru à la fiscalité. A l'objectif de passer de 25 à 30 % de logements sociaux en 2035, est associé celui de 10 % de « logements abordables » avec l'achat en bail réel et solidaire (BRS - voir la lettre ADA 13 n°52 - http://ada13.org/portfolio-items/lettre-52/) ou la location en prêt locatif intermédiaire.

Frédéric Luccioni, directeur adjoint de la SEMAPA, société publique locale d'aménagement, présente ses secteurs d'intervention. Dans le 13e, ZAC achevées Rungis et Paul Bourget, Paris Rive Gauche réalisée au 4/5e ou à moitié, Bédier-Oudiné (Voir lettre 52). Mais aussi dans le 12ème, Bercy Charenton, ou le 20e, Portes de Vincennes et de Montreuil, Quartier Python Duvernois. Selon les orientations d'aménagement et de programmation sectorielles (13 OAP annexées au PLUb), les exigences écologiques s'appliquent à tous niveaux. Aux immeubles, avec des matériaux biosourcés et bas carbone (par exemple bois, brique en terre crue, paille...), favorisant le réemploi pour les réhabilitations. A l'îlot et à la parcelle, avec des espaces libres et des toitures végétalisés, la récupération des eaux de pluie. Le quartier du 1/4 d'heure se traduit par la mixité des programmations : équipements publics, logements, emplois, espaces verts publics. La qualité d'usage des logements ou des équipements et leur performance thermique hiver et été sont au cœur des bons choix des jurys d'architecture.

Les interventions et questions du public ont révélé que la transformation du bâti n'a rien d'évident. Par exemple, le refus d'un bailleur de poser des stores, même par les locataires, ou la piètre qualité de travaux d'isolation. Et la densité de la ville fait débat. Augmentation des protections patrimoniales et des espaces verts protégés, emprises libres sur la parcelle et limitation des hauteurs des projets, permettront-elles de réaliser les 180 nouveaux équipements publics de proximité voulus par le PLUb ? Pour approfondir, on consultera le compte rendu de la réunion sur le site d'Ada 13.

Francis Combrouze

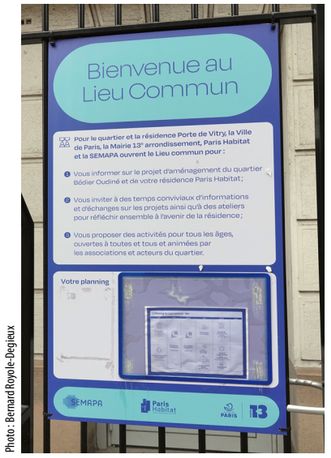

Photo : Bernard Royole-Degieux

Réhabilitation de la résidence HBM de la porte de Vitry – Bien vieillir chez soi

Le Lieu Commun, situé au 12 rue Darmesteter, a été inauguré le 29 avril 2025. A cette occasion, Camille Bonnard, de Paris Habitat, a présenté le projet du bailleur de développer le lien social et l'autonomie des locataires seniors. Ce projet d'habitat inclusif est né du constat du nombre très élevé de locataires âgés (35 % des logements sont occupés par des personnes de plus de 65 ans) et de l'opportunité de la réhabilitation et de la restructuration de la résidence. Financé par l'aide à la vie partagée (AVP) allouée par la Ville de Paris, il a pour objectif de faciliter le vivre chez soi, en autonomie, sans être seul. L'idée est de mettre gratuitement à la disposition des locataires seniors des espaces de rencontres et de services qui seront animés par l'association Groupe SOS Seniors et qui proposeront des actions favorisant le vivre-ensemble et l'entraide, la lutte contre l'isolement, l'intergénérationnel et la mise en commun des compétences de chacun. Dans un premier temps, ces activités se dérouleront dans le Lieu commun qui sert aussi pour les activités de diverses associations, et de maison de projet pour la réhabilitation à venir. A terme, un local spécifique sera aménagé en pied d'immeuble.

Une expérience équivalente est menée depuis janvier 2023 par les équipes du Groupe SOS Seniors qui animent le 5/5 au sein des Résidences Reculettes-Blanqui de Paris Habitat. Elle propose des activités collectives, de l'accompagnement individuel pour aider dans des procédures administratives, l'organisation de rendez-vous médicaux ou de transports, l'aide à l'usage du numérique… Ces actions ont permis d'enrichir la vie sociale des locataires seniors et de rassurer ceux qui vivent seuls. Elles ont permis aussi à Paris Habitat de mieux connaître ses locataires et leurs besoins.

L'association Générations 13 réfléchit depuis longtemps à la façon d'améliorer la vie des seniors. Nous lui demanderons de nous en parler dans une prochaine Lettre.

Françoise Samain

C'est plutôt bien d'habiter là !

La tour de la biodiversité, conçue par l'architecte Edouard François pour Paris Habitat, attire l'œil par sa couleur verte, le grillage qui l'entoure et les grappes de végétaux qui l'habillent. Première construction à bénéficier de la révision du Plan local d'urbanisme de 2010 qui autorise, sur ce secteur, le déplafonnement des hauteurs, ses dix-huit étages sur une hauteur de 50 m abritent 95 logements sociaux et une galerie d'art en rez-de-chaussée au carrefour de l'avenue de France et du boulevard Jean-Simon.

Edouard François ambitionnait de faire de cet immeuble un véritable conservatoire de botanique à partir de plantes récoltées dans les forêts d'Île-de-France, accrochées le long de la résille métallique et susceptibles d'essaimer, grâce au vent et aux oiseaux dans l'environnement immédiat et notamment dans les fissures de la façade en plaques de titane de couleur vert mousse.

Nous avons rencontré une famille habitant un F4 de 70m² + 33m² de balcon depuis 2016 (date de mise en location de l'immeuble).

L'appartement en lui-même est assez classique avec une entrée, une salle de séjour assez spacieuse, une cuisine, 3 chambres, une salle de bain et des toilettes. Il a une double exposition sur le boulevard Jean-Simon et sur la rue Albert-Einstein. Il bénéficie d'une vue dégagée sur la place Farhat-Hached et est lumineux, malgré son ensoleillement limité, grâce à la réverbération du soleil sur la façade du bâtiment d'en face dans la rue Albert-Einstein. Mais dans cet immeuble, comme dans de nombreux autres construits sur Paris Rive Gauche, il n'y a pas de cave ni d'espaces de rangement en dehors des placards de l'entrée. Par ailleurs, il n'y a pas de fenêtre mais des portes-fenêtres ce qui limite les possibilités de mettre des meubles. « On ne sait pas où ranger le balai ou les provisions, ce qui est gênant quand on est quatre et que, du fait de l'éloignement des commerces, on est obligés de faire ses courses pour une semaine et qu'il est interdit de ranger quoi que ce soit sur les balcons ». La famille, qui a été heureuse de quitter un petit appartement dans le 14e et de pouvoir offrir une chambre à chacun des deux enfants, utilise le garage pour entreposer les provisions. Les associations de la concertation Paris Rive Gauche s'étaient maintes fois opposées à cette décision de supprimer les caves et ont réclamé, dans ce cas, des celliers dans les étages.

Ce qui est plus surprenant, c'est le balcon, très étroit malgré sa surface généreuse, « surtout là où on aurait aimé pouvoir en profiter : près de la cuisine et de la salle de séjour, dans la partie donnant sur la rue Albert-Einstein plus calme et moins ventée ». A l'extérieur du balcon, comme une deuxième peau, court sur toute la façade un grillage sur lequel s'accroche de la végétation : des plantes grimpantes installées dans des tubes, arrosées automatiquement par un système de tuyaux. Ce dispositif, présent dès l'origine, a été complété par l'ajout de grands pots accueillant des arbustes placés sur les balcons (4 grands pots sur le balcon de cet appartement). Eux aussi sont arrosés automatiquement par un deuxième jeu de canalisation. Est-ce à cause de ce système d'arrosage ? L'immeuble a connu plusieurs inondations depuis sa création. Cette végétation ne cache pas la lumière car elle ne recouvre pas toute la façade, elle n'est pas là où il y a des fenêtres. En outre, la plupart des plantes sont à feuilles caduques et apportent l'ombre et la fraîcheur l'été, mais aussi les moustiques. Un jardinier vient tous les mercredis s'en occuper. Est-ce ce conservatoire de botanique qui rend les charges de cet immeuble si élevées (329 € pour un loyer de 714 € pour cette famille) ?

Photo : Bernard Royole-Degieux

L'immeuble est divisé en deux parties distinctes desservies par une même entrée qui conduit aussi à un petit jardin

(Lire la suite page 4)

verdoyant avec quelques bancs mais pas d'espace pour les jeux d'enfants. « Il y avait au départ un composteur mais les locataires ont demandé sa suppression car il attirait les rats jusque dans les appartements ». L'immeuble dispose de locaux pour les vélos et les voitures d'enfants, l'un au premier étage, vide, car beaucoup de vélos ont déjà été volés, l'autre au rez-de-chaussée, encore utilisé car mieux sécurisé. Les escaliers sont à l'extérieur, protégés par des claustras.

« On entend beaucoup le bruit du périphérique mais déjà un peu moins depuis que des constructions ont été édifiées de l'autre côté du boulevard Jean-Simon. Il y a beaucoup de poussière et de pollution ». Depuis qu'ils y habitent, les habitants de cet appartement souffrent d'allergies.

Cette famille vit peu dans le quartier. Les parents sont très pris par le travail. Les enfants, qui sont arrivés après le collège, n'ont pas trouvé de lycée sur place. Ils sont maintenant étudiants en Ile-de-France. Leur vie est plutôt dans le vieux treizième. « Ce n'est pas vraiment un problème car le quartier est bien pourvu en moyens de transports : bus 62, 89, RER C, métro 14, tram ».

« Pour les courses, il manque un marché et la superette tout à côté est chère. Pour le boucher, on est obligé d'aller rue Maryse-Bastié ou place Jeanne-d'Arc. On va à Ivry, au Carrefour pour les courses, à Leroy Merlin, à Emmaüs, au cinéma Pathé. Tous les commerces dans le coin fonctionnent avec les horaires des bureaux ».

« Le quartier est agréable. La semaine il y a foule, surtout depuis que les tours Duo sont en activité mais le dimanche matin, c'est calme jusqu'à la Bibliothèque nationale. Les bords de la Seine sont un beau lieu de promenade. C'est plutôt bien d'habiter là ».

Françoise Samain

Street Art

Photo : Fabienne Lazarus

Mon arrondissement d'adoption, le 13e, est devenu un musée en plein air : celui du street art. Et, il est vrai que j'aime ces fresques murales qui ponctuent nos avenues et rehaussent de couleurs l'uniformité de certains bâtiments. Ce sont les repères du 13e ; on les trouve également dans des rues moins passantes, sur des marches d'escaliers... et on joue à cache-cache avec ce grand jeu d'images.

Mais ce que je préfère ce sont les interventions d'artistes, dites sauvages, qui rappellent les débuts de cet art qui se voulait éphémère, créant une expression nouvelle : transformer l'espace urbain par ces traces 'à la sauvette' ; cela avait le goût du fruit défendu, d'une expression rageuse ou moqueuse qui engendrait une réflexion sur notre train-train quant à notre regard sur la cité.

Il y a un espace qui semble plus fidèle aux intentions d'origine et qui me réjouit :

C'est le mur le long du café l'Âge d'Or, 26 rue du Docteur Magnan. Cette 'ardoise géante' évolue constamment ; chaque mois la surface est recouverte et s'offre à un autre auteur ; quel plaisir alors de découvrir une nouvelle œuvre ! Ces créations sont très diverses : techniques différentes, thème joyeux, grave ou même inquiétant mais rien n'est indifférent ; c'est la 'collection' des habitants du quartier !

J'attends avec impatience comme un enfant à qui l'on a promis une image, la prochaine surprise !

Fabienne Lazarus

Chronique du petit patrimoine

Souvenirs de la Bièvre, « N°66, 70 T. 4 P »

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Au 6, rue Berbier-du-Mets, l'enceinte de la manufacture des Gobelins rappelle la courbe de la Bièvre aujourd'hui recouverte. On peut lire sur une pierre encastrée dans le mur : « N°66, 70 T.4 P ». Pour la déchiffrer, il suffit de revenir au XVIIIe siècle, avant la Révolution française et le système métrique : il s'agit du numéro 66 de la voie, qui était alors nommée ruelle des Gobelins, puis de la longueur du bâtiment, 70 toises et 4 pieds (138 mètres, une toise représentant environ 1,98 m), car son propriétaire avait le devoir en tant que riverain d'entretenir cette berge. Pour cela, chaque bâtiment était recensé et numéroté. Une aquarelle anonyme datant de 1823, intitulée «Au clos payen à Paris» représente la façade encore baignée par les eaux de la Bièvre.

Photo : Bernard Royole-Degieux

Aidez-nous à recenser ces témoins de l'histoire sociale et locale du 13e. Une photographie, une histoire, une adresse…

Geneviève Deblock-Perret

La BnF – François-Mitterrand célèbre ses 30 ans

La Bibliothèque nationale de France (BnF) a célébré, les 30 et 31 mars 2025, les trente ans de l'inauguration, en 1995, de son site François-Mitterrand. Cette nouvelle BnF installée sur les bords de Seine dans le XIIIème arrondissement, conçue par l'architecte Dominique Perrault, se distingue par ses 4 tours de 22 étages et 80 m de haut en forme de livres ouverts, son jardin-forêt et sa vaste esplanade.

Le site abrite aujourd'hui plus de 14 millions de documents comprenant des imprimés du XVIe au XXIe siècle. Mais aussi l'ensemble de la production audiovisuelle éditée en France (films, documents sonores, les jeux vidéos...) et de l'internet français archivé depuis 2006 au titre du dépôt légal, des projets autour de l'IA.

La BnF a numérisé des milliers de documents au cours de ces trois décennies, accessibles via sa bibliothèque numérique Gallica.

Le site François-Mitterrand offre des espaces de recherche, de lecture, et d'exposition dédiés à tous les publics, jeunes à partir de 14 ans, scolaires, riverains, visiteurs, touristes...

Pour marquer cet événement, en suivi de la cérémonie protocolaire, la BnF a organisé une journée d'étude internationale sur le thème « imaginer une bibliothèque pour l'avenir » : Les défis actuels des grandes bibliothèques / Rôle de l'économie de la connaissance / Ouverture à de nouveaux publics / Exigence de durabilité des projets architecturaux et Intégration des nouvelles technologies au service des collections.

La BnF du XIIIe en chiffres:

4 000 places de lecture
24 salles de lecture
3 galeries d'exposition
2 auditoriums
200 manifestations culturelles/an
1850 agents

Inauguration officielle le 30 mars 1995 par le président François Mitterrand en présence de Jacques Chirac, maire de Paris, Jacques Toubon, ministre de la Culture et maire du XIIIe arrondissement et Jean Favier, président de la BNF.

Martine Rigoir

Cabinet de curiosités

Le samedi 15 mars 2025, une fresque a été inaugurée par le conseil de quartier Croulebarbe. Il s'agit d'une œuvre collective réalisée sous le préau du square René-Le Gall par les enfants du CP au CM2 des écoles Nordmann, Vulpian et Arago, encadrés par Alain Arma et Garance Margot du collectif « Art-ensemble/fresk », sur le thème d' un cabinet de curiosités fantastique à partir des objets du quotidien *GDP*

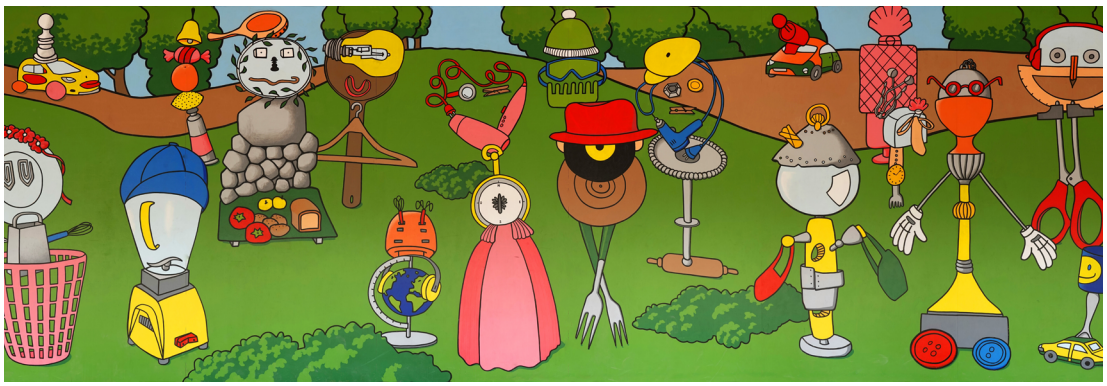

Photo : Bernard Royole-Degieux

Hôpital de la Cité Universitaire : garantir sa pérennité !

Le collectif IMM Vivra (Institut Mutualiste Montsouris) a lancé l'alerte : les mutuelles MATMUT et MGEN veulent se débarrasser de l'IMM et le ministère de La Santé lui a supprimé sa subvention d'équilibre. Le tribunal de Paris rendra sa décision en juillet ou septembre sur les 5 offres de reprise de l'IMM. Le collectif et l'intersyndicale de l'IMM (1 500 salariés) poursuivent la mobilisation pour obtenir la pérennité de toutes les activités de soins, le maintien en secteur 1, l'engagement ministériel de verser la subvention, le respect des droits des patients et des personnels. Le centre de santé du Moulinet a été sauvé par la mobilisation... alors sauvons l'IMM !

https://www.change.org/p/maintien-de-l-institut-mutualiste-montsouris-imm-avec-tous-ses-services-en-secteur-1 *FC*

Exposition - À ne pas manquer

Le Musée national de l'Histoire de l'Immigration, au palais de la Porte Dorée, propose une exposition sur le thème « Banlieues chéries », jusqu'au 17 août 2025.

Intellectuellement stimulante et richement documentée, cette exposition raconte l'histoire des flux migratoires (exode rural, migrations coloniales puis contemporaines) qui ont irrigué ces lieux, devenus des foyers intenses d'innovation et de création sociale et culture, La revanche de nos « banlieues chéries » ! *EL*

Vient de paraître

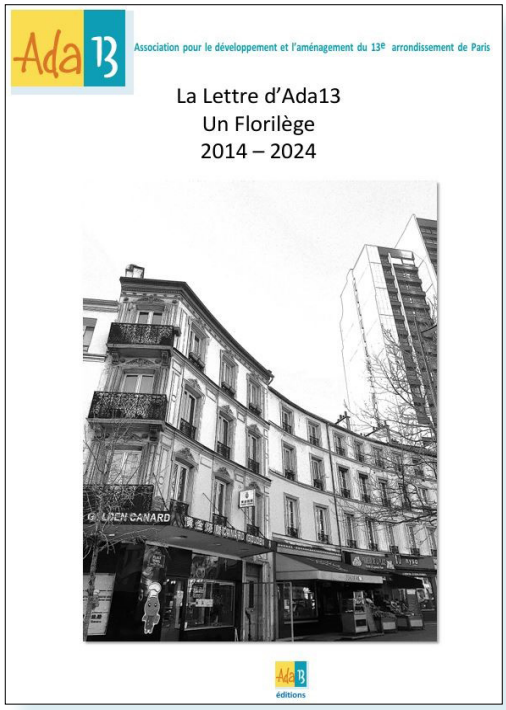

A retirer au local

Permanence tous les mardis matin (10h30-12h30)
5, av de la sœur Rosalie

Le comité de rédaction
Francis Combrouze
Geneviève Deblock-Perret
Bernard Royole-Degieux
Joseph Doublier
Catherine Marin
Martine Rigoir
Françoise Samain
Directeur de la publication
Gilles David
Conception graphique
Julien Chilou
Impression
H2copy
20 bis bd Arago 75013 Paris
Association pour le développement et l'aménagement du 13e arrondissement
5, avenue de la Sœur-Rosalie
75013 Paris
Courriel: ada13@ada13.com
Site: www.ada13.org
Nº ISSN: 1968-780X

2025, n'oubliez pas de renouveler votre adhésion : normale 30€, soutien 70€, étudiant 5€